

# Les Granges

*Numéro spécial  
assemblée générale*

n° 160  
Février 2023

*"Car là où deux ou trois sont  
assemblés en mon nom, je suis au  
milieu d'eux".*

*Matthieu 18 verset 20.*

*"Ils firent nommer des anciens  
dans chaque Eglise et après avoir  
prié et jeûné, ils les  
recommandèrent au Seigneur en  
qui ils avaient cru".*

*Matthieu 18 verset 20.*

Eglise Rformée de Rochefort

17 rue Jean Jaurès

17300 Rochefort.

Culte tous les dimanches à 10h30 au temple.



**Vous êtes toutes et tous invités à participer à notre assemblée générale de paroisse qui se tiendra le 2 avril 2023 dans notre temple de Rochefort de 10h à 12h**

**Cet avis tient lieu de convocation.**

**Ordre du jour :**

Rapport moral de l'année écoulée.

Révision de nos statuts, changement du nom de notre association culturelle.

Bilan financier. Vote du budget.

Elections partielles. (Ont été pressentis : Mme Anne MASSON et M. Gérard HOUDOIN).

Questions diverses.

A.G. du lien prestant rochefortais.

Un compte rendu de notre assemblée générale de paroisse vous sera donné dans le prochain numéro de notre journal.

**AVIS IMPORTANT**

Notre pasteur a repris son travail après son arrêt maladie. Les médecins lui ont prescrit un mi-temps thérapeutique en attendant son complet rétablissement. Il sera donc disponible, jusqu'à nouvel ordre, du jeudi à partir de 14h au dimanche après le culte dominical toutes les semaines à venir.

*Le mot du pasteur*



Cher.(es) ami.(es),

Comme chaque année le Conseil Presbytéral de la paroisse organise, non pas sa, mais votre Assemblée Générale. C'est le temps du bilan pour l'année écoulée mais c'est aussi le temps de la construction de la suivante.

Notre paroisse est en pleine mutation et doit se repenser en rapport avec les nouvelles réalités de la société. Qu'en est-il du culte ? Qu'en est-il des enfants ou des familles ? Qu'en est-il de notre territoire ? Qu'en est-il des visites, de l'œcuménisme, des activités de la paroisse ? Qu'en est-il de nous pour aujourd'hui et pour demain ?

Beaucoup de questions auxquelles c'est à nous tous de répondre. Un slogan au cinéma disait : « l'avenir est entre nos mains » et « demain nous appartient ». C'est le message que j'aimerais vous laisser en ouverture de ce numéro de notre journal pour vous inviter avec insistance à vous rendre présents pour ce temps fort de notre communauté et la construction de nos projets.

C'est Dieu qui dans sa Grâce fait et nous offre l'église mais c'est à nous qu'elle est confiée. C'est à nous que revient la responsabilité de la faire vivre et fonctionner. L'Assemblée Générale est le lieu de cette responsabilité. J'espère vous y voir nombreux.

## Le régime presbytérien synodal

Il est l'une des formes d'organisation des Églises protestantes, la forme la plus usitée au sein des Églises réformées.

Ce système suppose une complémentarité de deux niveaux

Un niveau local qui est celui de l'association culturelle locale, dirigée par un conseil presbytéral

Un niveau national, qui est celui du synode, dont les délégués sont élus par les instances locales, à parité entre des pasteurs et des laïcs. En fonction de la taille de l'Église, il peut être nécessaire d'instituer un niveau intermédiaire, les synodes régionaux.

### Le niveau local de gouvernement de l'Église

C'est celui des "Anciens" du consistoire, dit aussi aujourd'hui "conseil presbytéral" (du grec *presbuteroi*, les plus anciens). Il est directement responsable de la vie spirituelle et matérielle de la communauté, et, généralement, nomme et peut révoquer le(s) pasteur(s). Il participe aux frais communs définis par les synodes.

### Le niveau synodal



*Pasteure Emmanuelle Seybolt présidente de l'EPUF depuis 2017.*

Le niveau du gouvernement de l'union est celui des synodes, composés de pasteurs et de délégués des conseils presbytéraux. Le synode national est responsable notamment :

- de la confession de foi
- de l'organisation générale (la Discipline),
- de la formation, du recrutement et du salaire des ministres,
- des relations avec les autres Églises

Les synodes élisent un conseil qui gère les affaires courantes de l'Église entre deux sessions synodales. Au sein de ce bureau, sont élus un président et un trésorier.



*Pasteur Jean-Luc Crémer, président du conseil de la région ouest.*

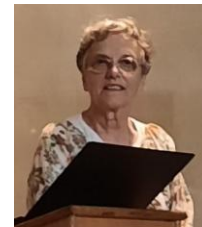
Selon la "discipline" de 1559, les Églises réformées françaises sont dirigées par une série d'instances au niveau local, régional ou national où les laïcs sont au moins en nombre égal aux pasteurs ; ce sont à l'époque, les "consistoires" au niveau paroissial, les "colloques" qui regroupent plusieurs paroisses sur la base de leur proximité géographique, les "synodes provinciaux" et le "synode général"



Notre pasteur,  
Matthieu Cavalié

L'Église protestante unie de France, créée en 2013 dispose toujours de ces 4 niveaux, dont les noms ont légèrement changé.

Les anciens consistoires prennent à présent l'intitulé de **conseils presbytéraux**. Les membres de ce conseil, autrefois nommés "anciens", sont aujourd'hui nommés conseillers presbytéraux.



Notre présidente du conseil  
Danielle Deguilhen

Les **synodes régionaux**, sont des assemblées délibératives. Chacun d'eux réunit des représentants au conseil régional concerné et des délégués de l'ensemble des Églises locales de la région. Les délibérations des synodes régionaux sont soumises, pour un 2<sup>e</sup> niveau d'analyse et de délibération, au synode national.

Le **synode national**, autrefois le synode général, est l'instance souveraine, décidant de la formulation de la foi et des questions d'organisation, depuis le traitement des ministres jusqu'aux accords internationaux ou interconfessionnels. Il élit un conseil national qui gère l'Union et met en œuvre les décisions et orientations synodales entre deux sessions annuelles.

## Pouvoir

Au cas où il ne vous serait pas possible de participer à l'assemblée générale, nous vous invitons à remplir et faire parvenir dès à présent le pouvoir ci-dessous, étant rappelé que ce pouvoir ne peut être donné qu'à une personne elle-même inscrite sur la liste des membres, et que chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir (les pouvoirs reçus en blanc seront répartis entre les membres présents à l'assemblée générale).

Je soussigné(e)

NOM..... Prénom .....

Demeurant .....

Membre de l'association Eglise réformée de Rochefort.]

Donne pouvoir à

NOM ..... Prénom .....

également membre de l'association, pour participer en mon nom aux délibérations et votes lors de l'assemblée générale du [date].....

A ..... Le .....

[signature, précédée de la mention manuscrite " bon pour pouvoir "]

# Demande d'inscription sur la liste des membres de l'association culturelle

*(Pour ceux ou celles qui ne seraient pas encore inscrits).*

Je soussigné(e),

NOM.....  
Prénom .....  
Nom de jeune fille .....  
Né(e) le ..... à .....  
Demeurant .....

Ayant pris connaissance des articles 1 et 2 de la Constitution de l'Eglise protestante unie de France et de l'article 3 des statuts de l'association culturelle de l'Eglise réformée de Rochefort, reproduits ci-après, reconnaissant que « Jésus-Christ est le Seigneur »,  
Demande mon inscription comme membre de cette association culturelle.

A ..... Le .....

[signature]

Les renseignements demandés ci-dessus sont nécessaires pour l'inscription comme membre, et uniquement destinés à l'association. Chaque membre dispose en tout temps d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et délibération CNIL n° 2006-130 du 9 mai 2006).

## Statuts Eglise réformée de Rochefort : Article 3.

### Membres :

3.1. Les membres de l'association sont ceux qui, conformément aux dispositions de la Constitution de l'Église protestante unie de France (articles 1 & 2, dont des extraits sont reproduits en annexe des présents statuts), sur leur demande et sauf refus du conseil presbytéral, ont été inscrits sur la liste mentionnée à l'article 3.2.

3.2. La liste des membres de l'association, qui comprend leurs nom, prénom, date de naissance, adresse et la date d'inscription sur la liste, est tenue à jour par le conseil presbytéral qui la révisé tous les ans au cours du dernier trimestre.

3.3. Sont rayés de la liste des membres ceux qui l'ont demandé, ceux qui sont décédés et, sauf demande expresse de leur part, ceux qui ne résident plus dans la circonscription.

3.4. Peuvent faire l'objet d'une radiation de la liste des membres, après qu'ils ont été informés des motifs de cette mesure et mis à même de fournir leurs explications, par écrit ou de vive voix, devant le conseil presbytéral : 1° ceux qui ne se conforment pas aux présents statuts ou aux prescriptions de la Constitution de l'Église protestante unie de France, 2° ceux qui, pendant trois années consécutives, ont été absents à l'assemblée générale ordinaire, sans s'être fait représenter ni excuser.



3.5. Les décisions du conseil presbytéral comportant refus d'inscription sur la liste des membres, ou radiation de cette liste, peuvent faire l'objet d'un recours dans le délai d'un mois après notification de la décision. Ce recours est porté devant le conseil régional. A

## **Assemblée générale : Article 4.**

4.1. L'assemblée générale des membres de l'association est réunie au moins une fois par an, par les soins du conseil presbytéral qui en arrête l'ordre du jour. Sa date est annoncée au moins un mois à l'avance, et les convocations sont envoyées par tout moyen écrit, y compris électronique, au plus tard dix jours avant sa tenue à l'adresse connue des membres de l'association. L'ordre du jour y est mentionné.

4.2. Elle élit son bureau, comprenant au moins un président et un secrétaire, qui peuvent être ceux du conseil presbytéral, et désigne des questeurs.

4.3. L'assemblée générale entend un rapport sur l'année écoulée, approuve les actes et les prévisions d'administration financière et de gestion, ou de disposition, des biens qui sont de sa compétence, vote le budget de l'exercice suivant et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

4.4. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des membres de l'association présents ou représentés dans l'assemblée. Elles sont valables quel que soit le nombre de ses membres. Le vote par pouvoir est admis. Seul un membre de l'association peut représenter un membre absent ; il ne peut, outre sa voix, disposer de plus d'un pouvoir. Le vote par correspondance n'est pas admis.

## **Notre A.G. est importante !...**

*(Texte proposé par Daniel Guibert).*

Notre assemblée générale revêt tous les ans la même importance. Outre le fait qu'elle nous permet de rester à l'écoute des événements qui ponctuent la vie de notre petite communauté, en donnant des idées et notre avis sur ce qui se fait, elle perpétue également le souvenir de tous ceux qui à une époque incertaine pour les huguenots ont continué de pratiquer leurs croyances malgré les risques encourus.

Nous pensons naturellement, à tous ceux qui ont vécu après la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV en 1685, en oubliant parfois que la répression a perduré jusqu'à la promulgation de l'édit de tolérance par Louis XVI en 1787.

L'archevêque de Rouen, grand aumônier du régent Philippe d'Orléans, obtient, en 1724 une nouvelle loi plus dure que celle qui révoquait l'édit de Nantes. « *Seront condamnés, des prêcheurs, à la peine de mort, leurs complices à la prison à vie. Les femmes à être rasées et emprisonnées à vie (...). Les sages femmes, médecins, apothicaires, domestiques, parents qui ne rendraient pas compte au curé de la paroisse(...) aux galères et à l'emprisonnement à vie* ».

La célèbre Marie Durand fut ainsi en cette période, emprisonnée pendant 38 ans, de 1730 à 1768 à la tour de constance à Aigues Morte et Jean Calas fut roué vif et brûlé en place de grève à Toulouse en 1762





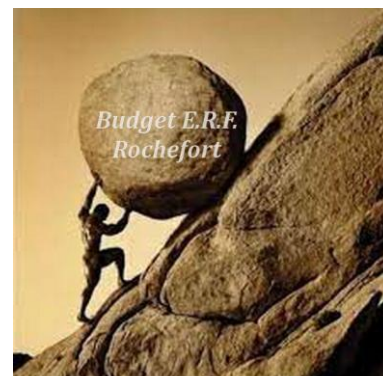


Après un long silence, l'église de Rochefort ose de nouveaux s'adresser aux pouvoirs publics pour dénoncer leurs conditions de vies. La première délibération écrite du conseil de consistoire de notre paroisse que j'ai retrouvée, est en date du 17 septembre 1770. Elle est ainsi libellée : « Ils (les délégués), feront part à la vénérable assemblée de la circonstance ou nous nous trouvons d'avoir journallement dans nos maisons les cavaliers qui viennent enlever nos enfants d'auprès de nous dès leur naissance pour les porter baptiser à l'église romaine ».

Bien que nous n'ayons plus à craindre actuellement de quelconques représailles, ayons la volonté et le courage de nous rendre à notre Assemblée Générale de paroisse en souvenir de ceux qui ont tant lutté pour que nous puissions, sans crainte vivre notre foi en déclarant à la face du monde : « Oui Jésus-Christ est le Seigneur ».

## Le mot du trésorier

Comme je vous l'avais annoncé dans le numéro précédent de notre journal, l'année 2022 a été un mauvais millésime pour nos finances. Il est difficile d'en chercher les raisons, mais le constat est malheureusement là. Sur cette année écoulée, même si nous avons pu régler toutes nos échéances concernant la vie de notre paroisse, nous n'avons pu régler que 5000€ sur les 10800€, montant de notre cible régionale. Je me permets de vous rappeler que cette cible qui nous est imposée, a été calculée au plus juste par le trésorier régional. Elle sert notamment à payer le salaire de nos pasteurs.



Deux solutions se présentent maintenant à nous. Soit nous tentons d'échelonner les remboursements de notre dette sur plusieurs années tout en continuant à payer notre cible 2023, ce qui est un pari risqué, soit, solution retenue par notre conseil presbytéral, nous demandons à la région la réduction, ou même la suppression exceptionnelle de notre dette, tout en sachant qu'il faudra que la région trouve cet argent manquant ailleurs, auprès d'autres paroisses. Ce sera le synode régional qui se tiendra en novembre 2023 qui devra statuer.



Travaux au presbytère pour colmater la fuite d'eau.

Il faut dire que nous avons joué de malchance. En effet, pendant l'absence de notre pasteur, la canalisation d'eau qui va du compteur au presbytère a éclaté. Coût des réparations : 1650€. Ceci sans compter le coût de l'eau qui s'est "évaporé" dans la nature qu'il faudra bien payer.

Malgré ces mauvaises nouvelles nous gardons confiance en l'avenir de notre petite communauté. Avec le retour de notre pasteur et votre engagement à tous et à toutes.

Le conseil presbytéral adresse un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à l'offrande de Noël qui cette année a rapporté la somme de 2600€.

Votre présence à notre prochaine assemblée générale sera le signe de votre soutien à notre église de Rochefort. J'y répondrai volontiers à toutes les questions que vous voudrez bien me poser sur notre gestion financière et vous présenterai notre budget pour l'année 2023.

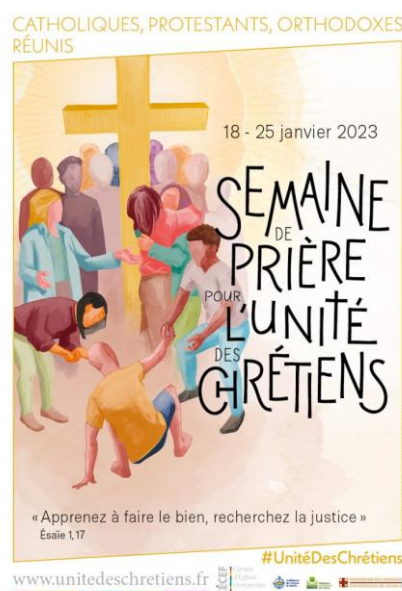
Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année.

# Au fil du temps

## Soirée œcuménique de prières pour l'unité des chrétiens.

Après une interruption de deux ans due au COVID, ce rassemblement annuel des chrétiens de Rochefort, initié il y a pas mal d'années à l'époque où Volker Kronert était notre pasteur, a été de nouveau célébré. Il avait lieu alternativement dans une église catholique, à la chapelle évangélique protestante et au temple. Cette année ce sont nos frères et sœurs catholiques qui nous ont reçus à l'église St Louis de Rochefort le vendredi 27 janvier à 19h30. Pour la première fois, les membres de l'église Orthodoxe se sont joints à nous.

Le thème choisi par les chrétiens du Minnesota a été tiré d'Ésaïe chapitre 1 verset 17: "Apprenez à faire le bien, recherchez la justice."



# Libre tribune

*Cette rubrique est la vôtre, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles, vos coups de cœur, vos rêves et tout ce que vous voulez partager avec les lecteurs. Ces articles sont proposés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent entraîner des réponses où des réactions, qui seront publiées dans le prochain journal.*



# Les récipiendaires; qui sont-ils ?

Ces paroissiens prêts à participer au Conseil presbytéral de notre paroisse se présentent.

## Annie Masson :

**Est :** Optimiste, rêveuse, à l'écoute et souvent perplexe devant les textes bibliques,  
**Aime :** Faire du vélo, la vodka frappée, coopérer, marcher dans la mer, chanter et pratiquer le Taichi,  
**Evite :** De se dépêcher, le numérique, les tâches domestiques et les dossiers  
**Sait :** Quelles sont ses limites, organiser  
**A ,** Animé le groupe de jeunes de la paroisse de Corbeil pendant près de 10 ans,  
Participé à l'organisation de conférences-débats, dans une équipe œcuménique, Enseigné à des lycéens de la banlieue parisienne ZEP (zone d'éducation prioritaire)  
Mis sur pied les apéritifs de rue « clandestins » du samedi pour réunir les voisins pendant la Covid dès fin mars 2020



Annie MASSON

## Gérard Houdouin :

Vous connaissez tous mon esprit libre. Pressenti pour siéger au conseil presbytéral je vais compléter vos connaissances.

Tant que mon œil gauche ne s'était pas mis en retraite anticipée, je pratiquais l'astronomie Je pouvais alors régaler mes yeux des beautés de notre univers, et si vous le souhaitez, je pourrai, au cours d'une conférence, partager avec vous : du Big-bang au Multivers... par exemple.

J'aime également la musique classique et le Jazz type New-Orléans, le cinéma, la photographie qui permet de figer la magie d'un instant, la randonnée pédestre ou cyclotouriste pour prendre le temps de contempler les beautés de notre petite planète.

De par mes obligations professionnelles et ma curiosité personnelle, j'ai parcouru de nombreux pays. Que de richesses spirituelles, d'amour et de partage j'ai rencontrés au cours de ces voyages !

Voilà, vous en savez un peu plus sur moi.

Pour terminer, je vous fais partager une citation dont vous devez deviner l'auteur et une devise que j'aime beaucoup : "Rendre le bien pour le bien et le bien pour le mal", c'est la bonté efficace.



Gérard HOUDOUIN

**Ecclesia semper reformanda**  
(L'Eglise doit se réformer sans cesse).

# Escapade en Dordogne

(Article proposé par Christiane Cheyron)

Chaque année, la paroisse de Royan organise en septembre un voyage de quatre jours, de préférence dans une région où la présence protestante y est toujours active. Cette année, c'est le Bergeracois et ses environs qui étaient choisis. Bien belle région traversée par la Dordogne, qui a su imprimer sa marque : trait d'union entre le Centre et Bordeaux, la vie s'est installée tout au long de son cours depuis la nuit des temps : d'où les grottes, les bastides, les châteaux, les villages pittoresques, les paysages verdoyants et les vignobles importés par les Romains, qui jalonnent ses rives. Région riche aussi par sa gastronomie, qui nous a donné assez d'énergie pour suivre un programme bien rempli. De La Force avec la fondation John Bost à notre arrivée, à la visite de l'église monolithe d'Aubeterre sur Dronne le chemin de retour, la préhistoire, le vignoble, les guerres franco-anglaises, la Renaissance, les guerres de religions et l'histoire du protestantisme en Dordogne étaient au programme.

## Sur les pas du protestantisme en Dordogne

Le pasteur Guillaume de Clermont, directeur général de la Fondation John Bost nous a d'abord reçus et documentés sur la fondation, son fonctionnement, son évolution toujours sur les bases voulues par son fondateur ; puis après une visite du site, le musée nous a renseignés sur l'incroyable parcours du pasteur John Bost et son opiniâtreté à réaliser son projet, avec le soutien sans faille de sa femme, originaire de La Force.

Autre contact avec le protestantisme local, la visite du château de Monbazillac, transformé en musée qui retrace son histoire liée à la diffusion du protestantisme dans la région. Mais la dégustation de ce délicieux vin faisait aussi partie de la visite !



*Le château de Monbazillac  
construit vers 1550.*



*Temple de Bergerac,  
ancien couvent des  
Recollets acheté comme  
bien national en 1791.*

La journée passée à Bergerac a marqué notre voyage. Le pasteur nous a reçus avant le culte, pour nous décrire le travail effectué avec le conseil presbytéral, depuis son arrivée, afin de faire du temple un lieu ouvert à tous et permanent, un lieu de rencontre, un lieu vivant et pour ce faire, transformer le temple pour le rendre plus convivial. Travaux qui devraient démarrer prochainement. Nous sentions au travers de ses propos et de ceux de la présidente du Conseil, un dynamisme qui nous a réjouis et qui nous a réconfortés sur le devenir du protestantisme dans cette région. Après le culte, la paroisse avait organisé un apéritif qui nous a permis de rencontrer et d'échanger avec les paroissiens. Moment bien chaleureux de partage qui a concrétisé les propos du pasteur : ouverture et convivialité.

Un peu tristes après la visite de Sainte Foy la Grande, bourgade sur le déclin, abandonnée sur le chemin de la modernité et des changements structurels. Un immense temple déserté, comme l'étaient les rues empruntées... Et pourtant, quelle place dans l'histoire du protestantisme de la région !

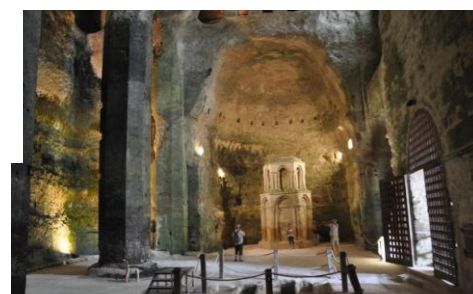
## Découverte des sites remarquables

L'autre « histoire » de la Dordogne n'a pas été oubliée dans le programme : Lascaux 4, tout aussi réel que la vraie grotte, un ravissement pour les yeux et un coup de chapeau pour nos ancêtres artistes.



*Eglise monolithe  
d'Aubeterre sur Dronne  
creusée à partir du VIII<sup>e</sup>  
siècle.*

*Château de Beynac  
construit à partir du  
XII<sup>e</sup> siècle.*



Le château de Beynac, comme piqué tout en haut de la paroi rocheuse, mais grâce à la gentillesse de notre chauffeur, nous y sommes arrivés en car, et la Roche Gageac où nous avons profité d'un après midi ensoleillé pour les découvrir.

Lors d'une croisière, nous avons pu admirer la rive escarpée de la Dordogne et ses magnifiques bâtisses. Issigeac, petit hameau médiéval plein de charme dont on a arpenté rues et ruelles, et en dernier, en Charente, l'église monolithe d'Aubeterre, vraie prouesse architecturale. Village à (re)découvrir, car plein de surprises en tout genre.

Quatre jours denses en discussions, en découvertes des autres et des sites renommés, une occasion à ne pas manquer en Septembre.

## Religion et irréligion à Rochefort au XIX<sup>e</sup> siècle.

(Extrait d'une publication de Nicolas Champ, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Bordeaux III)

### La renaissance discrète des protestants

La situation diffère pour la communauté protestante. (*Nicolas Champ avait brossé, dans le chapitre précédent la situation de la communauté catholique*) La reprise du culte paraît postérieure à la loi du 18 germinal an X. Les réunions du consistoire local qui dirige la communauté ne reprennent qu'à la fin de 1802, en même temps que le culte est de nouveau célébré publiquement dans une maison particulière. Pendant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, les protestants ont une faible visibilité. La ville est visitée par le pasteur de La Rochelle, Jean Alexandre Rang. Quand la préfecture obtient une seconde place de pasteur en 1818, les Rochefortais réclament vainement son installation dans la préfecture maritime. À la disparition du pasteur Rang, l'ordonnance de 1818 étant restée muette sur la résidence, il est envisagé de transférer l'un des deux pasteurs rochelais à Rochefort, ce qui exaspère le consistoire particulier de La Rochelle. Sa mauvaise foi est évidente lorsqu'il expose la situation numérique des protestants de l'Aunis : « La population protestante de Rochefort égale tout au plus le quinzième de celle de la Rochelle. Il faut joindre encore à cette dernière, celle de l'annexe de Marsilly, au moins égale, seule, à celle de Rochefort ». Cette voie ayant échoué, Rochefort réitère son vœu de disposer de son propre pasteur. Le ministère de l'Intérieur n'accorde dans un premier temps que des secours pour bénéficier d'un pasteur auxiliaire. L'Église obtient pleinement satisfaction en 1827. Si le premier pasteur choisi ne se rend même pas à Rochefort, le second élu, venant de Niort, Jean Castel, y fait toute sa carrière jusqu'à sa destitution en 1850. Sur un plan matériel, la visibilité protestante est croissante. Après les réunions chez un particulier, la municipalité de Rochefort loue un local qu'elle concède ensuite aux protestants

En 1822, le temple est construit sur des plans de Félix Garde. L'apparence est modeste. Un attique est ajouté à la façade quelques années après la construction. Le temple coûte assez cher: un peu plus de 20 000 francs. Signe du statut encore incertain de la communauté protestante dans la ville, quand, en 1821, les protestants invitent le sous-préfet à assister à la pose de la première pierre, la réponse de l'administration préfectorale est nette : « La religion catholique étant la religion de l'État, il est convenable que les fonctionnaires publics s'abstiennent de tous les actes relatifs à la religion réformée qui ne sont pas pour ainsi dire prescrits par la tolérance religieuse qui résulte de nos institutions. »



Temple de Rochefort, inauguré le 30 juin 1822.



Le dynamisme de la communauté est perceptible au travers de son souci éducatif. Peu après l'arrivée du pasteur Castel, une société biblique est fondée pour faciliter la diffusion de la Bible dans les foyers protestants.

Une communauté protestante combative



*Léon Joseph Target,  
né le 30.03.1805 à  
Rochefort, député en  
1848*

Le nombre des protestants rochefortais suit la croissance démographique de la ville et rattrape progressivement celui des protestants rochelais. Ils acquièrent une nouvelle visibilité politique grâce à deux hommes : Léon Target, élu à l'Assemblée nationale constituante de 1848 et Eugène Roy-Bry, maire de 1851 à 1864 et député au Corps législatif. Protestants de conviction, ces deux hommes siègent au conseil presbytéral.



*Eugène Roy-Bry né  
le 17.12.1810 à*

L'Église réformée de Rochefort dispose à partir de 1851 d'un pasteur ardent, François Puaux. Il s'était fait remarquer quelques années auparavant par ses polémiques avec l'évêque de La Rochelle, Mgr Villecourt. Puaux dépense son énergie dans deux directions: l'enseignement secondaire et le temple. Une société civile est constituée en 1853 avec pour but la « création dans la ville de Rochefort, d'une institution protestante où seront admis des jeunes gens de tout âge pour y recevoir une instruction tout à la fois religieuse, littéraire, scientifique et professionnelle », l'institution protestante Bernard-Palissy L'objectif est de donner à l'instruction de la jeunesse « une base essentiellement religieuse qui ne peut être que secondaire dans les établissements purement universitaires ».L'établissement ouvre ses portes à la rentrée 1854 avec une trentaine d'élèves. Seul l'enseignement des petites classes est assuré en intégralité dans l'établis. Le jeune Julien Viaud y fait sa septième. L'essentiel des cours, à partir de la classe de la sixième, est suivi au collège de la ville.



*Bâtiment de l'institution  
Bernard Palissy, 171 rue Pierre  
Loti à Rochefort.*

Des enseignements complémentaires sont assurés à l'institution par des répétiteurs. Les locaux, situés sur un terrain de plus 1 300 m<sup>2</sup>, sont acquis un an après l'ouverture de la maison. Un grand corps de bâtiment accueille sur trois niveaux salles d'étude, réfectoire, dortoirs tandis que deux autres bâtiments reçoivent les servitudes; la cour est réaménagée pour devenir un lieu de récréation ; un gymnase est établi. Les élèves rencontrent le succès au collège : en 1856, sur les 65 prix distribués, près du tiers échoit aux élèves de l'institution qui représentent moins d'un septième des jeunes gens suivant les cours du collège. En 1856, est appelé le pasteur F. Cazalis. On lui confie à la fois la direction de l'institution et le poste de pasteur de l'Église de Rochefort.

Malgré l'apparente réussite scolaire, l'institution Bernard-Palissy est un échec financier : les dépenses entreprises sont sans commune mesure avec les contributions versées par les familles. La banqueroute est évitée de justesse grâce à l'entregent de Roy-Bry qui obtient la vente des locaux de l'institution aux pouvoirs publics. L'immeuble fut occupé par la gendarmerie à partir de 1860, puis par la caserne des pompiers après la Première Guerre mondiale, avant de devenir la cité Loti de l'office d'HLM. La cour actuelle de l'immeuble a retrouvé les dimensions de la cour de l'institution, après destruction des garages des pompiers. En s'identifiant comme l'œuvre de F. Puaux, personnalité divisant le monde réformé, l'institution Bernard-Palissy a dû être perçue comme une œuvre religieusement trop marquée pour y attirer l'ensemble du monde protestant.

Puaux se préoccupe aussi du temple de la ville : il ne tarde pas à le trouver trop étroit pour la population protestante de Rochefort. Un terrain est acheté pour le nouveau temple, le précédent devant être vendu. D'inspiration néo-médiévale, le projet est somptueux et le devis élevé : il coûterait plus de 55 000 francs. Dans un premier temps, la municipalité dirigée par Roy-Bry est favorable au projet. Mais il entraîne de violentes réactions de la part des catholiques car il entre en concurrence avec la construction de l'église Notre-Dame. L'évêque dépêche un ecclésiastique à Paris pour dénoncer les manœuvres du pasteur. Mgr Villecourt démontre le surdimensionnement du temple projeté par Puaux. Les arguments de l'évêque joints à ceux de l'administration préfectorale, qui vont dans le même sens, sont efficaces. Un simple agrandissement du temple déjà existant est adopté, ce qui permet à la municipalité de dégager les ressources suffisantes pour l'église Notre-Dame et les réparations de l'église Saint-Louis. Pierre Loti en laisse un tableau peu enthousiaste : c'est « un temple de ville ; neuf alors avec une intention d'être joli, sans oser l'être trop. »

Au contraire des autres Églises réformées du département, l'intérêt pour l'éducation des plus humbles s'avère tardif. Une école de filles patronnée par le consistoire particulier et subventionnée par la municipalité est mise en place en 1846. La Ville cherche à tenir la balance égale entre les confessions, les Filles de la Charité se chargeant d'une partie des écoles communales. Les petits garçons protestants sont longtemps éduqués par des maîtres catholiques sans que cela pose problème. C'est seulement après que l'école des apprentis du Port a été confiée aux Frères des Écoles chrétiennes en 1858, que le conseil presbytéral réclame la création d'un poste d'adjoint protestant dans l'école communale. La crainte de voir les catholiques demander « de faire adopter par la ville l'école instituée par les jésuites (sic) » fait que la doléance n'est pas suivie immédiatement d'effet. La place est créée à la rentrée 1861. Un instituteur-adjoint dépend du conseil presbytéral puisque, souvent célibataire, il est logé dans le bâtiment à côté du temple. De la fin de la monarchie de Juillet à l'« Ordre moral » des années 1870, la concurrence confessionnelle est la règle à Rochefort : l'émulation entre catholiques et protestants est nette. La situation change avec l'avènement des républicains à la tête du régime.

## Humour

(Dessin préposé par Etienne Deloulay)

Dieu dit à Noé : « Je l'ai décidé, c'est la fin de tout être de chair ! À cause des hommes, la terre est remplie de violence. Eh bien ! je vais les détruire et la terre avec eux.

(...)

Et voici que moi je fais venir le déluge, les eaux recouvriront la terre ; ainsi je détruirai, sous les cieux, tout être de chair animé d'un souffle de vie. Tout ce qui vit sur la terre expirera.

Mais, avec toi, j'établirai mon alliance. Toi, tu entreras dans l'arche et, avec toi, tes fils, ta femme et les femmes de tes fils.

(Genèse 6 versets 13 à 18).



## R.C.F. donne la parole aux protestants en Charente-Maritime.



Depuis la rentrée, notre ami Julien Therme, membre de notre conseil presbytéral, propose une émission hebdomadaire sur Radio Chrétienne de France La Rochelle (fréquence 95.5) dans laquelle il interroge les pasteurs du département et propose des orientations culturelles et religieuses sur les activités de nos paroisses.

L'émission est diffusée en direct tous les dimanches à 9h40.

Toutes ces interventions sont également disponibles en podcast sur le site : <https://www.rcf.fr/vie-spirituelle/parole-protestante-2>

## Concert du XXXI<sup>e</sup> mai chantant au temple

Un concert sera donné dans le temple de Rochefort par le groupe choral « **la voix vivante** » dirigé par Marie-Jo Cardinal le 2 juin 2023 à 20h45, avec la participation de la Chorale Junior du conservatoire de Rochefort

La place est au tarif de 10€, comme les années précédentes.

Le thème cette année est: "*Voyage musical à bord de l'Orient Express*"

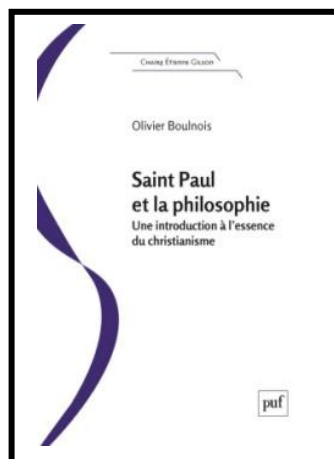


La cheffe de chorale, Marie-Jo Cardinale

Le programme comportera des œuvres de compositeurs des pays traversés: Antoine Miannay et Léo Delibes (France), Mozart (Autriche), Antonio Vivaldi et Gioacchino Rossini (Italie) Zoltan Kodaly (Hongrie), Fazil Say (Turquie)

Venez nombreux, vous serez transportés par les harmonies entendues tout au long de la représentation.

## Idée de lectures proposées par Mathieu



Paul de Tarse est une énigme qui a fasciné de nombreux penseurs (Augustin, Luther, Nietzsche, Freud, Heidegger, Ricœur). Pour l'atteindre au plus près, Olivier Boulnois se propose ici de remonter, en-deçà de toutes les interprétations qui l'adaptent en prétendant le respecter, jusqu'à ses Épîtres elles-mêmes. Il discute ainsi ses principaux interprètes du XX<sup>e</sup> siècle, en s'appuyant sur des recherches historiographiques récentes.

En Paul se joue un nouveau rapport entre le judaïsme et le logos grec qui donnera naissance au christianisme. Mais, au lieu d'apparaître comme celui qui dépasse le judaïsme ou rejette la philosophie, Paul se présente ici comme de part en part juif (par la religion) et grec (par la culture). C'est seulement sur ce fond que peut surgir l'originalité de l'adhésion au Messie Jésus. En effet, Paul exprime et guide l'expérience religieuse des nouvelles communautés messianiques : la théorie est pour lui inséparable de la pratique. Il décrit un nouveau rapport au monde, à autrui et à soi-même, renouvelant ainsi les concepts fondamentaux de l'existence (parole, monde, temps, mal, etc.). Mieux comprendre Paul, c'est donc être introduit philosophiquement à l'essence du christianisme.



Un rabbin est confronté chaque jour au mystère de la mort. Pour accompagner les mourants et réconforter les endeuillés, il tente de transmuter l'inéluctable, d'y trouver du sens : « Je me tiens aux côtés de femmes et d'hommes qui, aux moments charnières de leurs vies, ont besoin de récits », écrit Delphine Horvilleur. Ce livre de consolation tresse étroitement trois fils – le conte, l'exégèse et la confession : la narration d'une existence interrompue, la manière de donner une signification à cette mort à travers les textes de la tradition, et l'évocation d'une blessure intime ou la remémoration d'un souvenir enfoui. Les textes sacrés ouvrent un passage entre les vivants et les défunts, et « le rôle d'un conteur est de se tenir à la porte pour s'assurer qu'elle reste ouverte », nous invitant ainsi à faire la paix avec nos disparus et avec notre propre histoire.

*"Un essai lumineux et intime".*

*Libération.*

*"Une réflexion éblouissante.*

*Le nouvel observateur*

*"Un puissant hymne à la vie"»*

*Le Monde.*



## Prière

Heureux qui chemine avec les autres  
En se rappelant la lenteur de son propre cheminement.  
Heureux celui qui se croyait exclu et qui s'est senti écouté et accueilli.  
Heureux qui sait écouter la richesse inédite des autres.  
Heureux, qui, en parlant des pauvres et des exclus  
Quand ils sont lointains, ne reste pas sourd à leurs cris et à leurs paroles quand ils sont proches.

Heureux celui qui rentre en communication avec les immigrés  
Tout proches et le Tiers monde plus lointain,  
Sans les rendre encore plus dépendant.  
Heureux qui cherche d'autres langages que les mots  
Pour rentrer en communion avec les autres.  
Heureux celui qui accepte d'exposer ses idées  
Tout en acceptant que les autres refusent d'y adhérer.  
Heureux qui ne se prend pas pour le centre de l'humanité.  
Heureux celui qui, sans craindre les épreuves,  
S'enracine dans la durée et la patience,  
Sans jamais se lasser de faire des petits pas pour rencontrer enfin les autres.

Heureux qui a un souci cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait ;  
Entre sa vie personnelle et les combats qu'il mène ;  
Entre son attention aux personnes et ses actions sur les structures.  
Heureux qui s'en remet chaque jour à Dieu dans la prière,  
Il sera efficace par la Grâce de Dieu.  
Heureux celui qui est humble. Il aimera comme Dieu.  
Heureux celui qui espère toujours :  
Avec l'aide de Dieu, il trouvera la route qui conduit au cœur des autres et du Seigneur.  
Amen

# Dates à retenir

Conseil presbytéraux :	Les vendredis 24 février, 24 mars et 28 avril.
Les études bibliques :	Les vendredis 17 février, 10 mars et 7 avril au temple à 18h.
	Réunions de prière : Le vendredi 3 février, jeudi 16 mars et jeudi 6 avril au temple à 17h.
Rencontres chez l'habitant :	Les jeudis 2 mars, 30 mars et 27 avril chez Joseph Mabiala à 15h.
Fête du consistoire :	Le 26 mars à St Palais. Il n'y aura pas de culte dans le temple de Rochefort ce jour là.

## Thème du prochain journal.

Le thème choisi par le conseil presbytéral pour notre prochain journal des Granges (n° 161) qui sortira début juin 2023 sera « **Le sacerdoce universel** ». Vous pouvez dore et déjà nous envoyer vos articles en privilégiant principalement ce thème. Il est évident que les autres articles que vous voudrez bien nous soumettre seront les bienvenus.

La rédaction.

<b>PASTEUR :</b>	Matthieu Cavalié 22 rue de la Casse aux prêtres 17450 Rochefort Courriel : <a href="mailto:epudf.rochefort@gmail.com">epudf.rochefort@gmail.com</a> Tél : 06 46 33 11 51 Temple 17 rue Jean Jaurès 17300 Rochefort.
<b>PRESIDENTE:</b>	Danielle Deguilhen 23 rue Frédéric Roche 17300 Rochefort Tel : 06 13 55 77 09 courriel : <a href="mailto:danielledeguilhen17@gmail.com">danielledeguilhen17@gmail.com</a>
<b>TRESORIER :</b>	Joseph Mabiala 22 boulevard du Vercors 17300 Rochefort Tel : 06 34 33 57 21 Courriel : m2majos@yahoo.fr Association paroissiale Eglise E.R.F. Rochefort : C.C.P. 4 093 24 L 022 Bordeaux.
<b>REDACTEUR du journal :</b>	Daniel Guibert, : tel : 06.16.57.42.65 courriel : <a href="mailto:andaca@orange.fr">andaca@orange.fr</a> Le prochain journal sortira début juin 2023. Vous pouvez envoyer vos articles jusqu'au <u>10 mai 2023</u>